



MUTUELLE COMMUNALE DE SANTE SOLIDAIRE

Appel à partenariat

1. Identification de l'entité organisatrice :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE DE DUCEY-LES CHERIS

8 RUE SEMALLE

50220 DUCEY LES CHERIS

02 33 48 50 52 / social@ducey.fr

Madame le Maire, Nathalie BOUFFORT est la présidente du Centre Communale d'Action Sociale.

2. Dépôt du dossier et le délai :

Le candidat doit répondre à l'appel à partenariat, en produisant un dossier complet constitué des éléments suivants :

- Le dossier de candidature daté et signé (à télécharger sur le site internet de la commune www.ducey.fr (ou à récupérer à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture) :
- Les pièces justificatives demandées

Le dossier complet et l'ensemble des pièces justificatives doivent être déposés au plus tard le 30 novembre 2026 à 12h00, dans une enveloppe cachetée, à l'attention de Madame la Présidente du CCAS, en indiquant la mention « appel à partenariat – mutuelle communale de santé solidaire ».

- Soit en main propre à l'accueil de la mairie contre récépissé de dépôt.
- Soit par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse mentionnée ci-dessus.

La mairie est ouverte le :

Lundi : 8h30 -12h00 et 13h00 -17h30

Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h00- 18h30

Vendredi : 8h30-12h00 et 13h00- 16h30

3. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux coordonnées suivantes :

Madame HAMEL Isabelle, vice-présidente du CCAS : i.hamel@ducey.fr

Madame BOUVIER Tiphaine, agent administrative au CCAS : social@ducey.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune Nouvelle de DUCEY-LES CHÉRIS

Horaires : - lundi : 13h00-17h30 ; mardi : 8h30-12h00; mercredi et jeudi : 8h30-12h00 / 13h00-17h30 ; vendredi : 13h00-16h30

Contact : social@ducey.fr